



# CIEUTAT infos

Numéro 4 – juin 2022



## Le mot du Maire

Chères Cieutatoises, chers Cieutatois,

Je suis heureux de vous présenter la 4<sup>ème</sup> édition de notre CIEUTAT INFOS. Comme je l'ai évoqué à de multiples reprises depuis le début du mandat, l'équipe municipale a pour objectif de mettre en valeur notre village.

A défaut de faire comme « avant », nous avons fait avec le COVID. La tâche s'annonce plus difficile dans un contexte international marqué par le conflit Russie-Ukraine et une situation économique mondiale très déséquilibrée qui impacte notre pouvoir d'achat avec l'augmentation des prix, du coût de l'énergie et la raréfaction des matières premières.

Les premiers grands chantiers arrivent à leur terme :

- Les points d'apport volontaires sont opérationnels, l'aménagement paysager se termine.  
L'équipe du SYMAT prend la commune de CIEUTAT comme référence concernant le processus mis en place pour la réalisation des travaux ;
- Le travail avec le groupement pastoral sur la rédaction d'un cahier des charges pour l'utilisation des terrains communaux est validé ainsi que les conventions de pâturage ;
- Le gros des travaux de l'église est achevé, nous redémarrerons en septembre la rénovation des vitraux des sacristies ;
- La deuxième phase de modernisation des routes communales est faite.

*...suite en page 2*

### Sommaire

#### Pages 1 et 2

- ❖ Le mot du Maire

#### Pages 2, 3 et 4

- ❖ Bilan et actions

#### Pages 4 et 5

- ❖ Budget primitif 2022

#### Pages 6

- ❖ A venir

#### Pages 7, 8 et 9

- ❖ La vie du village



## Le mot du Maire (suite)

Comme nous l'avons évoqué lors du dernier numéro, l'équipe municipale réfléchit avec l'aide du C.A.U.E. (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) sur le schéma directeur général des travaux.

Une réunion de travail avec les services de l'Etat s'organisera dans le courant du mois de septembre (partenaires, subventions, recherche des financements...).

La première phase de travail concernera le réaménagement du centre Bourg en respectant les trois axes :

- La sécurité ;
- La mobilité ;
- La rénovation des bâtiments communaux.

Vous trouverez dans ce bulletin les premières esquisses sur le travail des abords de la halle et de l'église.

Dans le cadre du projet d'aménagement du centre village, nous allons tester la fermeture à la circulation de la rue du CHATEAU, depuis les ateliers municipaux jusqu'à la rue CARRERA DARRE, avec pour objectif de renforcer la sécurité dans le secteur de l'aire de jeux.

***L'ensemble du conseil municipal et moi-même souhaitons à Suzy DERGHALI, institutrice et Directrice de l'école depuis plusieurs années, bonne chance dans sa nouvelle aventure professionnelle.***

Bonne lecture à toutes et à tous,

Je vous souhaite un très bel été à vous et à vos familles.

Philippe DANSAUT

## Bilan et actions – 1<sup>er</sup> semestre 2022

### ❖ Sécurité routière



La réflexion sur la sécurisation de la traversée du village est en cours, en lien avec le projet de rénovation du centre bourg. Un premier achat de 2 radars pédagogiques a été réalisé.

Ces radars alertant sur le respect ou non de la vitesse autorisée nous fourniront également des données sur la circulation des véhicules dans le village.

Installés prochainement dans les zones limitées à 50 Km/h, ils pourront par la suite être déplacés.

## ❖ Voirie :



- ✓ 1<sup>ère</sup> campagne d'épavage des fossés, routes et chemins communaux ;
- ✓ 2<sup>ème</sup> tranche de travaux à venir sur les barrières de sécurité du pont de la CAUSSADE ;
- ✓ Réfection des voies communales : CARREROT, CHEMIN DE L'OUUM et RUE DU CHATEAU par la mise en place d'un goudron tri couches, avec une fin de travaux fin Août.

## ❖ Travaux et achats :

- ✓ Mise en place de végétaux sur les trois points de collectes ;
- ✓ Goudronnage de 10 m supplémentaires sur le stationnement du point de collecte rue MARQUE DEBAT ;
- ✓ Mise en place de panneaux bois verticaux au niveau des 3 points de collectes, qui serviront de supports à l'affichage municipal et associatif ;
- ✓ Rénovation de l'appartement communal situé à côté de la mairie suite au changement de locataire, avec réfection des peintures, changement de la cuisine, des WC, de tout l'appareillage électrique, de la clôture extérieure ; réparation d'une fuite au niveau du toit et remise en service de la chaudière fioul ;
- ✓ Enlèvement de la végétation au niveau du clocher de l'église ;
- ✓ Elagage d'une trentaine d'arbres au niveau de la salle des fêtes, de la mairie et de l'appartement par l'entreprise Sanguinet.



## ❖ Forêt, environnement :

Comme vous le savez, cette année, la commune a proposé à la vente des chablis aux administrés.

Elle a également proposé, lors d'une vente aux enchères réservée aux professionnels, du chablis en bois façonné (hêtre et chêne) en bord de route (enchères remportées par l'entreprise Canadel et Bastié).

L'ensemble de ces ventes a rapporté à la commune la somme de 21 803€ (hors frais de débardage et ONF). Une partie de cette somme (2 100€) a permis de réaliser, en Février dernier, des travaux sur une des pistes forestières (la piste permettant l'exploitation de la coupe d'affouage parcelle n°6).

Afin que la réhabilitation de cette piste ne soit pas vaine, voici quelques règles à respecter :

- Interdiction d'exploiter si la piste est humide ;
- Interdiction de faire tomber les arbres sur la piste et de ne pas les évacuer en suivant.



La commune investit, merci de respecter le travail des personnes qui entretiennent les pistes.

## ❖ La collecte des déchets



Un collecteur pour les ordures résiduelles a été transformé en collecteur pour les emballages au centre du village. La municipalité continue de travailler avec le SYMAT pour envisager toutes les améliorations à apporter aux 3 points d'apport volontaire de déchets.



Nous rappelons que le brûlage des déchets verts et des ordures est interdit. Par ailleurs, des dépôts sauvages ont dû être traités par la commune : c'est l'ensemble des habitants qui en supporte les frais !

## ❖ Ecole :

L'année scolaire se termine avec l'aboutissement et la réalisation de nombreux projets.

- ✓ " Création en cours" : le dossier de candidature présenté par l'équipe enseignante ayant été retenu (1 seule école dans le département), 20 interventions par une artiste pluridisciplinaire des Ateliers Médicis, Tiffany BAILLET, sont effectives dans la classe de CM1 CM2. Une restitution de projet est annoncée pour le mardi 28 juin 2022 à 18 heures, à la Salle des Fêtes, sur le thème «Après la pluie». Dans le cadre de ce projet, les élèves ont visité l'usine du Val d'Arizes à Cieutat, accompagnés de leur enseignante et de Tiffany ;
- ✓ Afin que tous les enfants de l'école profitent de la présence exceptionnelle et du talent de Tiffany à l'école, l'équipe enseignante a décidé de faire financer par la Coopérative Scolaire 8 séances pour les classes de CP CE1 CE2 et Maternelle (4 séances par classe) ;
- ✓ " Une école, une œuvre" : projet d'Arts Visuels départemental, cette année à partir d'une sculpture d'artiste, avec participation des maternelles et CP /CE1/CE2. Les réalisations des élèves seront présentées sur une exposition virtuelle, mise en place par Mr Roland LAFFON, CPC Arts Plastiques ;
- ✓ Label école 3D : le dossier a été envoyé et accepté ;
- ✓ Les futurs 6<sup>èmes</sup> se sont rendus une matinée au Collège Blanche Odin à BAGNERES, pour visiter leur futur établissement ;
- ✓ Une intervention «Prévention sur le harcèlement à l'école» par la Gendarmerie de Bagnères a été faite, le 19 Avril, auprès des élèves de CM1-CM2, le personnel du péricolaire y a également assisté, à la demande de Mr le Maire. Lors de cette demi-journée, Mme Ferrand, de la Gendarmerie de Bagnères, a proposé à l'équipe enseignante de mettre en place un projet «le banc des copains», dans le cadre d'une éducation citoyenne à la tolérance, la solidarité et au respect de tous. L'équipe a bien sûr, totalement adhéré (à l'ordre du jour du prochain Conseil d'école) ;
- ✓ 8 séances de natation ont eu lieu en Mai pour les classes élémentaires. ;
- ✓ Une sortie scolaire de fin d'année est programmée pour chaque classe ;
- ✓ Fête de fin d'année le vendredi 1er Juillet à partir de 18h sur le thème des contes suivi d'un repas, organisé par l'Association des parents d'élèves, ouvert à tous ;
- ✓ La directrice, Mme Suzy DHERGHALY, a demandé et obtenu son changement de poste. Une nouvelle enseignante est nommée pour la prochaine rentrée scolaire.



**Bonnes vacances à tous les enfants !**

## Budget primitif 2022

### ❖ Le contexte :

La reprise de l'inflation avec ses conséquences sur le prix de l'énergie et des matières premières, les augmentations annoncées de la rémunération des fonctionnaires, nous incite à la prudence et à l'anticipation sans toutefois être certains de l'impact que cela aura sur les dépenses.

Le coût des travaux de l'église et de la voirie a d'ores et déjà été revu à la hausse.

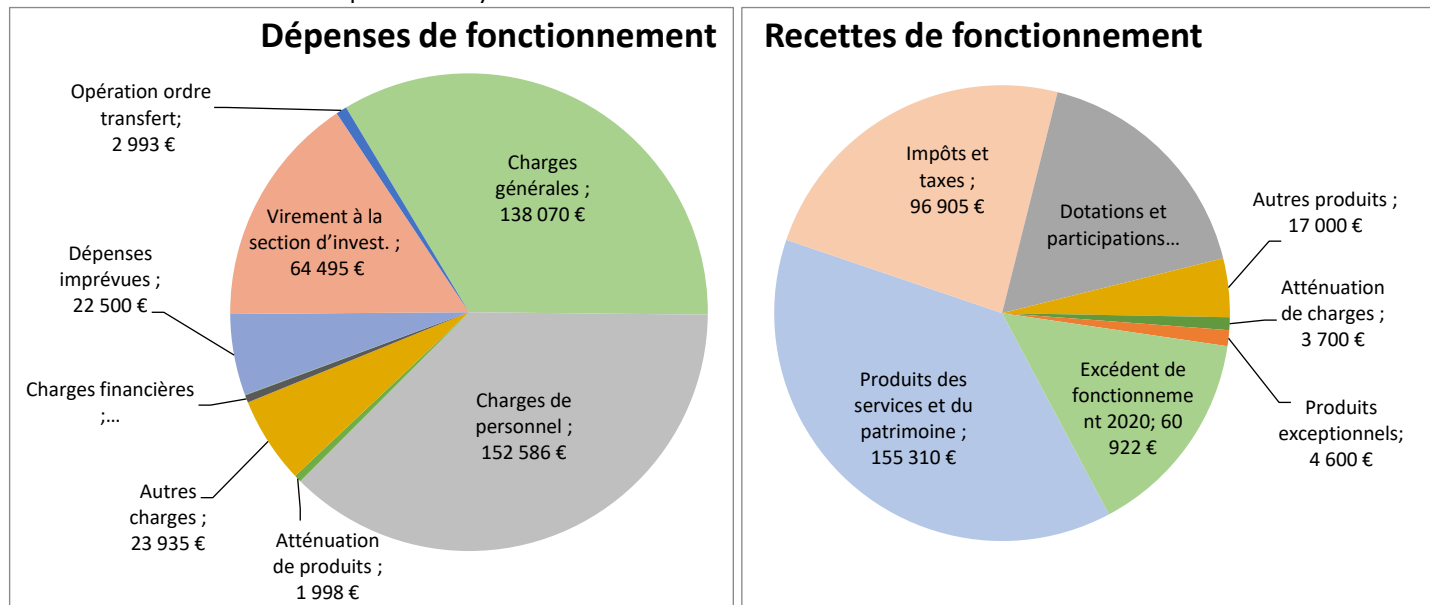
Le faible endettement de la commune nous permet de contracter un emprunt remboursé sur 10 ans qui financera les investissements sans détériorer la situation financière de la commune.



✓ Section de fonctionnement :

La somme maximum a été budgétisée au titre des dépenses imprévues en raison des incertitudes pesant sur les hausses de coûts à venir.

Il convient de noter que le loyer des terrains de la MONGIE de 2021 est encaissé en 2022.



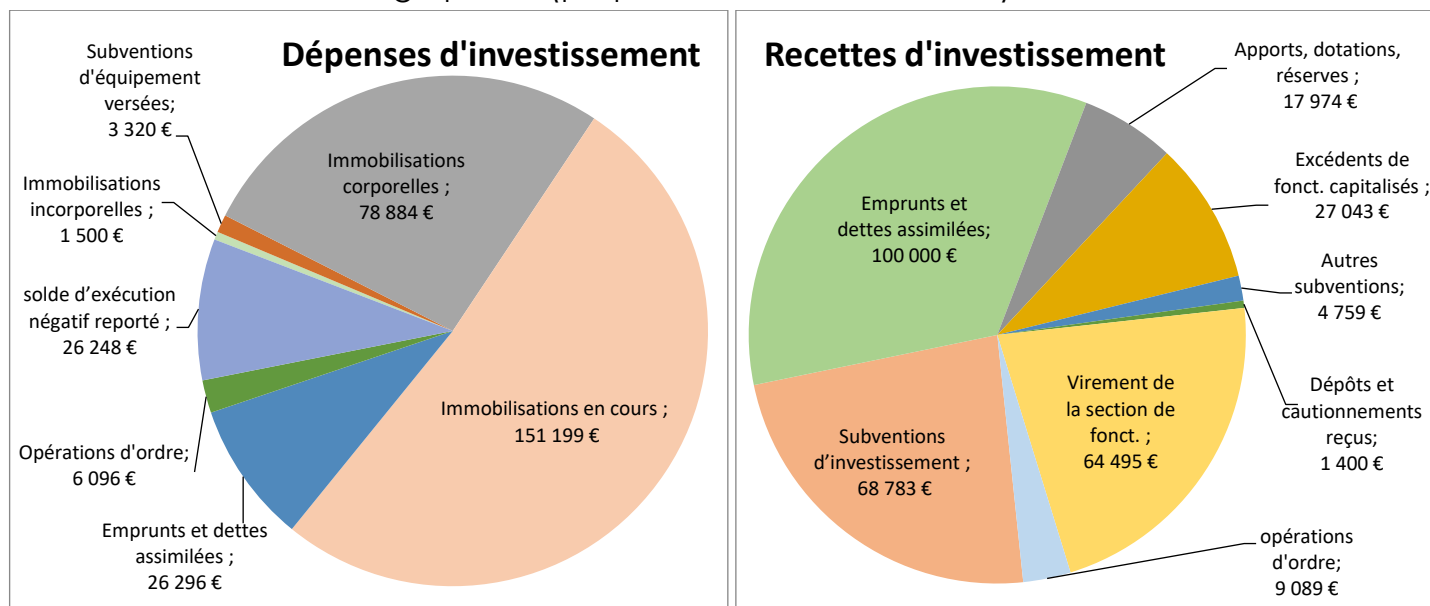
✓ Section d'investissement :

Les recettes intègrent les subventions demandées, les dons connus à la fondation du patrimoine pour l'église et l'emprunt sollicité.

**Les principaux projets :**

- Sécurisation et restauration de l'église (81 542 €) ;
- Deuxième tranche de travaux de voirie (40 000 €) ;
- Première tranche de sécurisation routière (11 500 €) ;
- Etude par le CAUE (1 500 €) ;
- Travaux de rénovation énergétique école (13 474 €) ;
- Equipement cuisine appartement Mairie (1 500 €) ;
- Panneaux électoraux (1 300 €).

Selon l'évolution de ce budget, le remplacement du véhicule municipal et le remplacement de la totalité de l'éclairage public (proposition du SDE à l'étude) seront réalisés.

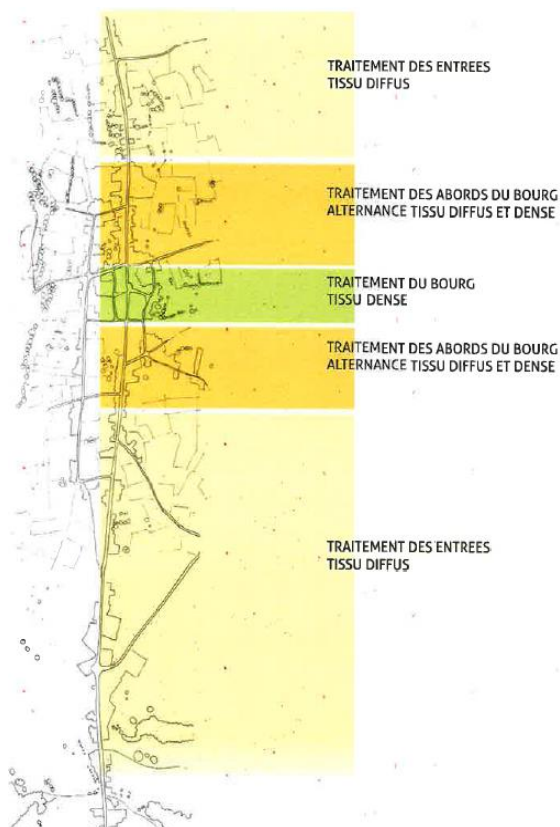


# A venir

## ❖ Projet d'aménagement du centre village

Dans le cadre de ce projet et afin de répondre à nos objectifs de sécurisation et amélioration de la vie dans notre village, le CAUE nous a proposé plusieurs pistes :

- ✓ Aménager de façon très visuelle et significative les entrées du village ;
- ✓ Libérer et agrandir le parvis de l'église en créant une courbe sur la route départementale, incitant ainsi les véhicules à ralentir ;
- ✓ Structurer la place du 19 Mars 1962 et y intégrer le monument aux morts ;
- ✓ Créer un passage visuel entre la place du 19 Mars et la place SAINT BARTHELEMY ;
- ✓ Réhabiliter la halle en espace de vente de producteurs ;
- ✓ Restructurer un espace de jeux et loisirs sécurisé.



Il s'agit d'une première approche pour alimenter la réflexion collective...

## Point sur les associations

### ❖ L'Association Sportive Cieutatoise

Petit rappel sur l'utilisation du terrain de tennis communal qui est géré par l'association sportive. Il est ouvert à tous les habitants du village moyennant une cotisation annuelle.



- 25 € par adulte (+de 16 ans) ;
- 40 € par couple ;
- 10 € pour les enfants (11 à 16 ans) ;
- Gratuit pour les moins de 11 ans.

Le règlement se fait par chèque à l'ordre du trésor public.

Il est accessible à tous moments avec une réservation du cours conseillée se faisant sur place avec inscription sur un tableau dédié.

La clef du cours est à récupérer chez François DARRE au 22 CARRERA DARRE ou chez Nelly LAGORCE au 10 Chemin TOY BERRUT.

*Pour tout renseignement, merci de contacter Marie José DARRE au 06.83.91.49.82.*

### ❖ Comité des Jeunes

Le comité des jeunes vous présente le programme de la fête de la SAINT BARTHELEMY qui se déroulera du vendredi 26 au lundi 29 Août 2022 :

- ✓ *Vendredi 26* : Concert de chants traditionnels à l'église suivi d'une cantera à la salle des fêtes ;
- ✓ *Samedi 27* : Le matin : Jeux des enfants. Concours de pétanque l'après-midi / Le soir : apéro avec bandas suivi d'un bal avec EXPERIENCE ;
- ✓ *Dimanche 28* : Messe et dépôt de gerbe. Apéritif du midi. Départ des Aubades / Le soir : apéritif et bal non-stop avec l'orchestre CALYPSO (musette et variété) ;
- ✓ *Lundi 29* : Apéritif le midi. Concours de pétanque l'après-midi. Apéritif du soir suivi d'un repas saucisse frites accompagné d'un bal avec EXPERIENCE.



Des précisions sur le déroulement de la fête vous seront communiquées lors de la diffusion de tracts et affiches.

De plus, si vous êtes motivé(e)s pour les rejoindre afin de participer à la vie festive du village, vous êtes les bienvenu(e)s ! Ils sont à la recherche de nouvelles idées et de bonne humeur avant tout ! N'hésitez pas !

*Pour tout renseignement, merci de contacter : Gaël PAYSSAN au 06.38.40.97.60*

### ❖ Société de Chasse

La société de chasse de CIEUTAT est désormais compétente dans la prise en charge de l'examen du permis de chasser. De plus, la première adhésion à l'association est gratuite pour un nouveau chasseur.

Toutes les informations concernant l'examen du permis de chasser sont disponibles sur le site internet de la fédération des chasseurs d'Occitanie dont voici les liens :

<https://www.chasse-nature-occitanie.fr/hautes-pyrenees/permis-de-chasser/preinscription-permis-65.php>

<https://www.chasse-nature-occitanie.fr/hautes-pyrenees/permis-de-chasser/permis-de-chasser.php#inscription>

*Pour tout complément d'informations, n'hésitez pas à contacter Jérémy BRUZAUD au 06.81.03.95.45 et Christophe PUERTOLAS au 06.28.78.37.62*



## ❖ L'Association « Les petits producteurs du Marché de CIEUTAT »

Tous les jeudis, de 16h à 19h, le marché de producteurs locaux vous reçoit sous la halle ; les effets de la grippe aviaire se dissipent et les volailles sont de retour.

Vous pouvez trouver toutes les semaines : du lait, du fromage, de la viande d'agneau et de chevreau de HAUBAN, des yaourts fermiers bio de HITTE, des œufs de OUEILLOUX, des gâteaux à la broche et des tourtes de CIEUTAT, de la charcuterie « en conserve » de BONNEMAZON, des plants de légumes et plantes aromatiques de CHELLE-SPOU, des crêpes sucrées et galettes salées d'ASQUE, des volailles de VILLEMBITS. Tous les 15 jours, des confitures et miel d'AUREILHAN.



A l'occasion du marché du 26 Mai dernier, en partenariat avec l'Association des Parents d'élèves, une soirée buvette et plateaux tapas a remporté un vif succès.

L'été arrive : **trois marchés nocturnes** animés avec repas sont proposés les **14 Juillet, 18 Août et 15 Septembre**. A ces occasions une buvette sera tenue à tour de rôle par trois associations du village : le comité des jeunes, l'Association des parents d'élèves ainsi que la société de chasse.

### ➔ **Etat civil**

- ➔ 1 Mariage : Mme VILAIRE et M. LEJOP le 19 Février 2022.
- ➔ 1 Naissance : Agathe BRUZAUD, le 10 Janvier 2022.
- ➔ 3 Décès :
  - M. Jean Louis FOURCADE le 7 Février 2022 (75 ans) ;
  - M. Gilbert ARNAUNE le 23 Février 2022 (78 ans) ;
  - Mme Yvonne GUCHAN le 29 Mars 2022 (101 ans).



### ➔ **Site internet de la commune** → [www.cieutat.net](http://www.cieutat.net)

Retrouvez toutes les informations et les actualités de votre village alimentées par la commission communication de la mairie.

Vous trouverez également les informations communales et associatives sur les panneaux vitrés qui seront mis en place prochainement sur les panneaux bois des trois points de collectes.



Bruno ARMIRAIL, toujours dans l'actualité, a décroché le titre de **Champion de France** du contre la montre ce jeudi 23 juin.



**Félicitations à notre champion !!!**

Et pour finir : la belle initiative de Simon et Sarah SHEPPARD qui ont proposé un «Pub Anglais improvisé» à leur domicile chemin de l'OUM les 25 et 26 juin. Tous les bénéfices seront reversés à la commune au profit des travaux de l'église SAINT BARTHELEMY.

*Un grand merci à eux...*





## Une entreprise Cieutatoise à l'honneur : VAL D'ARIZES

Créée au début des années 1980 par la famille LOPEZ, cette entreprise familiale CIEUTATOISE reprise en 2001, est aujourd'hui gérée par Mme AZNAR Nicole, propriétaire et Mr LOPEZ Romain, chef de production.

Il s'agit d'une entreprise artisanale de fabrication de tissu des Pyrénées.

Chez VAL D'ARIZES le tissu des Pyrénées est fabriqué à base de laine mérinos (les plus fines du monde) ou d'alpagas, venus essentiellement d'Australie ou de Nouvelle Zélande.

Ce tissu haut de gamme est fabriqué selon un processus de plusieurs étapes :

- Premièrement, l'Ourdissage qui prépare les fils pour les monter sur les métiers à tricoter, puis vient le Tricotage pratiqué selon le système RACHEL, un savant mélange de tissage et de tricotage qui confère au tissu une solidité et une souplesse incomparable ;
- La troisième étape le Grattage est effectué sur une laineuse ou gratteuse qui permet d'obtenir une étoffe épaisse et pourtant légère, douce au toucher et confortable à porter ;
- Le produit prend ainsi l'appellation « tissu des Pyrénées » et se dirige vers l'atelier de montage avec les processus de coupe et de confection à l'aide d'un parc de machines modernes qui permettent une grande variété de garnitures et de finitions ;
- Enfin le «Bichonnage» vient finir le travail avec le contrôle, l'étiquetage, le repassage, le pliage et l'emballage du produit qui est prêt à être expédié sur plusieurs boutiques indépendantes partout en France ainsi qu'en Angleterre, Belgique ou Italie ;



- Le VAL D'ARIZES vous reçoit au quartier «LE HAILLA» dans son magasin d'usine pour y faire l'achat de vêtements de qualités tels que des robes de chambres, vestes, gilets, peignoirs, ponchos, capes, ou plaid.

*Une visite des lieux est également proposée.*

